

La francophonie universitaire face au défi de la qualité : pour un rapprochement des forces

Déclaration commune

Nous, représentants d'agences nationales francophones d'évaluation, d'accréditation, ou d'assurance-qualité dans l'enseignement supérieur et la recherche, réunis à Beyrouth, au Liban, à l'initiative de l'Agence universitaire de la Francophonie lors de son colloque annuel « la Francophonie universitaire face au défi de la qualité : pour un rapprochement des forces » :

- Saluons la tenue de ce colloque ayant permis une meilleure connaissance réciproque des différents opérateurs francophones de l'assurance-qualité, d'évaluation et d'accréditation dans l'enseignement supérieur et la recherche, et ayant posé les bases de futures nouvelles coopérations entre eux.
- Remercions les autorités libanaises d'avoir permis la tenue de ce colloque dans d'excellentes conditions.
- Nous félicitons de la présence de représentants d'institutions de la Francophonie universitaire et d'autres acteurs intéressés par la thématique.
- Reconnaissons la nécessité pour la Francophonie universitaire de se doter d'outils nécessaires pour promouvoir la qualité de l'enseignement, de la recherche et de la gouvernance de ses établissements membres mais aussi de l'expertise et d'une capacité internationale d'intervention des acteurs francophones de l'assurance-qualité, de l'évaluation et de l'accréditation.
- Rappelons la nécessaire complémentarité des démarches d'assurance qualité interne (AQI) et externe (AQE); ainsi que l'importance de leur bonne articulation de façon à contribuer à l'amélioration continue des programmes, du pilotage et de la gestion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.
- Soulignons que l'assurance qualité externe (AQE) permet de mieux distinguer, analyser et développer le lien entre les stratégies d'établissements d'enseignement supérieur et les grands enjeux nationaux, régionaux voire internationaux.
- Valorisons la diversité des approches de l'assurance-qualité interne et externe au sein de la Francophonie universitaire comme un enrichissement de l'expertise collective.
- Souhaitons renforcer le réseau francophone des agences d'assurance qualité, d'évaluation et d'accréditation Fraq-Sup en l'ouvrant à des agences de pays membres de la Francophonie pour contribuer à développer des actions communes telles que :
 - Développer la culture de l'assurance qualité, de l'évaluation et de l'accréditation dans l'enseignement supérieur ;

- Favoriser l'harmonisation des processus d'évaluation et d'accréditation des agences d'assurance qualité des pays membres de la Francophonie pour faciliter la coopération au bénéfice des établissements d'enseignement supérieur et de leurs étudiants ;
 - Favoriser l'échange d'experts et l'échange de bonnes pratiques entre agences ;
 - Faciliter le partage de l'information notamment par la mise en place d'une plateforme francophone et d'une base de données des experts de l'évaluation institutionnelle et des programmes ;
 - Aider, dans un esprit de solidarité et de partage, à la création et au renforcement de dispositifs d'assurance qualité, d'évaluation et d'accréditation dans les pays francophones ;
 - Favoriser grâce à cette coopération la réponse aux demandes d'assurance-qualité, d'évaluation et d'accréditation émanant d'établissements ou de pays francophones ;
 - Permettre d'organiser des colloques, réunions, séminaires de travail sur les thèmes de l'assurance qualité, de l'évaluation et de l'accréditation ;
 - Permettre d'organiser des formations aux options, processus et aux outils de l'assurance qualité interne et externe ;
 - Encourager toute initiative permettant le renforcement du réseau Fraq-Sup et l'amélioration de sa visibilité et de sa capacité d'intervention internationales.
- Nous réjouissons de l'accompagnement et du soutien apporté par l'Agence universitaire de la Francophonie à ce rapprochement des forces francophones de l'assurance-qualité, de l'évaluation et de l'accréditation dans l'Enseignement supérieur et la Recherche.
- Invitons enfin d'autres partenaires qualifiés dans le domaine de l'assurance-qualité, de l'évaluation et de l'accréditation, à rejoindre ce réseau dans la réalisation de telles actions.

Fait à Beyrouth le 8 novembre 2017

Agences nationales représentées :

Autorité nationale de l'assurance qualité et de l'accréditation en éducation (NAQAEE) - Egypte

Commission des titres d'ingénieur (CTI) - France

Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) - France

Agence nationale d'évaluation et d'assurance qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (ANEAQ) - Maroc

Agence roumaine d'assurance qualité dans l'enseignement supérieur (ARACIS) - Roumanie

Autorité nationale d'assurance qualité de l'enseignement supérieur (ANAQ SUP) - Sénégal

Agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité (AAQ) - Suisse

Instance nationale de l'évaluation, de l'assurance qualité et de l'accréditation (IEAQA) - Tunisie